

# Romagnat

info



**Marché de Noël**  
Samedi 17 décembre  
de 9h30 à 18h

Alambic  
Restauration  
Animations  
Marché bio  
Artisanat  
Commerce équitable

Venez nombreux

Salle du Conseil et cour de la Mairie (chapiteaux chauffés)  
Galerie du Parc - Orangerie - Salle du couvage du FLEP

PUY-DE-DÔME  
Mairie de Romagnat

Dossier du mois :  
L'accessibilité

# Bulletin Municipal n°77

## Directeur de la publication :

FRANÇOIS FARRET, Maire

## Coordination :

FRANÇOISE CHAPUT

## Réalisation :

Service Communication

## Comité de lecture :

RÉMY SERPOLAY, PAUL SUTEAU,  
ALBERT ODOUARD, ANDRÉE HUGOND,  
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT, JACQUES SCHNEIDER

## Impression :

Imprimerie SIC

7, rue Joseph Desaynard - ZAC La Pardieu  
63000 CLERMONT-FERRAND



N° ISSN : 1283 - 5080

Tiré à 4100 exemplaires

Distribué par la société ADREXO

## CONSEIL MUNICIPAL

Maire : FRANÇOIS FARRET

1<sup>er</sup> Adjoint : MARIE-FRANÇOISE BERKANI

2<sup>e</sup> Adjoint : FRANÇOIS RITROVATO

3<sup>e</sup> Adjoint : BERNADETTE ROUX

4<sup>e</sup> Adjoint : JEAN-CLAUDE BENAY

5<sup>e</sup> Adjoint : MARIE-CHRISTINE CAPEL GIRAUD

6<sup>e</sup> Adjoint : JEAN-MICHEL LAUMONT

7<sup>e</sup> Adjoint : FRANÇOISE CHAPUT

8<sup>e</sup> Adjoint : JEAN-MAX BOURLIER

## Conseillers Délégués :

ALBERT ODOUARD, ANTONIO NEVES,  
RÉMY SERPOLAY, FATIMA RATURAS,  
MICHEL JOACHIN, PATRICK CRESSEIN,  
GUY DOR, PAUL SUTEAU,  
CLAUDE PRADEL.

## Conseillers Municipaux :

LAURENCE MIOCHE-JACQUESSON,  
NAYMA GUERMITE, BRIGITTE PALLUT,  
MARIE BRIQUET, MARIA FERREIRA,  
JACQUES SCHNEIDER,  
MARIE-JEANNE GILBERT,  
MARTINE ARNAL, FRÉDÉRIC SIEGRIST,  
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT,  
LAURENT BRUNMUROL.



**3** ÉDITO

**4** ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

**6** DOSSIER DU MOIS

**9** INFORMATIONS MUNICIPALES

**16** SERVICE CULTUREL

**18** LIBRE EXPRESSION

**20** CLERMONT COMMUNAUTÉ

**21** ÉCONOMIE

**22** VIE ASSOCIATIVE

**34** INFORMATIONS SOCIALES

**35** DIVERS



Bonjour,

Cette fin d'année, placée sous le signe de la crise, est l'occasion de faire le point sur deux volets de l'action municipale qui participeront à des avancées sociales et amélioreront le quotidien de nos concitoyens : la politique du logement et la politique enfance jeunesse.

En France, plus de huit millions de personnes sont en situation de mal logement ou de fragilité par rapport au logement (rapport 2010 de la fondation Abbé Pierre sur le mal logement). 1 230 136 ménages sont en attente d'un logement social (Ministère du logement).

Face à cette crise qui dure et s'accroît, année après année, l'État se désengage de l'aide à la construction des logements sociaux. De 1999 à 2009 la subvention de l'État est passée de 6 à 3 % tandis que les subventions des collectivités locales augmentaient de 2 à 8 %.

Le rôle des communes et des agglomérations devient donc fondamental dans ce domaine. La coopération entre Romagnat et Clermont Communauté, depuis 2008, est à ce titre exemplaire. Le Plan Local de l'Habitat (P.L.H.), établi par Clermont Communauté montre clairement la volonté de développer le logement social et de le répartir harmonieusement sur l'agglomération pour favoriser la mixité sociale. En 2010, Clermont Communauté a investi 6,5 millions d'euros pour aider à la construction de 703 logements locatifs sociaux (rapport d'activités 2010). De son côté, la commune de Romagnat a entamé une politique volontariste d'acquisition foncière.

Sur la période 2011-2013, ce sont près de 75 logements locatifs sociaux qui devraient être programmés sur Romagnat. La commission départementale qui examine, sous l'autorité du préfet, la situation des communes au regard de l'article 55 de la loi SRU (obligation pour notre

commune d'avoir 20 % de logements locatifs sociaux) reconnaît que « la dynamique engagée par la commune de Romagnat pour développer son parc de logement social se traduit d'ores et déjà par un net relèvement du rythme de production de logements conventionnés, multiplié par 8 (32 contre 4) par rapport à la précédente période triennale (2005-2007) ».

C'est cette coopération entre agglomération et commune qui est la voie de l'avenir : une vision stratégique du développement pour l'agglomération, une politique d'adaptation et de proximité pour les communes.

Le 15 décembre, le Conseil municipal examinera le projet d'intégrer l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) au sein des services municipaux. Depuis de nombreuses années, cet accueil est assuré par le Foyer Laïc d'Éducation Populaire de Romagnat. Nous rendons hommage à celles et ceux qui se sont acquittés de cette tâche avec compétence et enthousiasme, à la grande satisfaction des usagers.

Les complexités administratives, la nécessité d'un appel d'offres pour attribuer la gestion de l'A.L.S.H., la volonté d'une politique globale de développement de l'ensemble des services socio-éducatifs (A.L.S.H., temps périscolaires, crèche et halte garderie, restauration scolaire) nous ont conduits à proposer cette solution. La politique enfance jeunesse est un service que nous devons au public et il nous semble cohérent de la placer sous la responsabilité directe des élus.

L'association FLEP bénéficiera toujours des subventions de fonctionnement de la municipalité et de la mise à disposition de deux agents municipaux pour continuer à faire vivre et prospérer, avec l'aide indispensable des bénévoles, les différentes activités qui font sa richesse.

Augmenter l'offre de logements, permettre à chacun d'être hébergé dans des conditions décentes, développer une politique enfance-jeunesse d'éducation à la citoyenneté : nous sommes résolument tournés vers la réalisation de nos objectifs.

Il nous faut rencontrer, expliquer, convaincre et décider. La cohérence de nos décisions par rapport à nos objectifs participe à donner de la crédibilité à l'action politique et à renforcer la démocratie.

Avec tout le Conseil municipal, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Cordialement,

François Farret  
Maire de Romagnat  
Vice-président de Clermont Communauté.

# Ça s'est passé à Romagnat



ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

5 septembre 2011

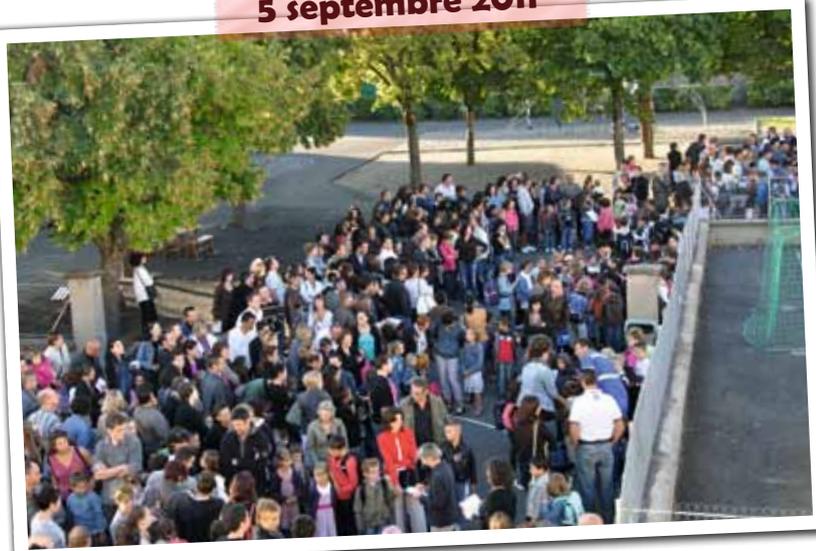
## ► Rentrée des classes

**U**ne atmosphère chargée d'excitation et de nervosité flottait sur les différentes écoles de la commune. En ce jour de rentrée, tous les enfants étaient là pour débiter cette nouvelle année scolaire avec plus ou moins d'appréhension. De nombreux parents étaient d'ailleurs présents pour les accompagner et les soutenir.

Pour les plus petits, qui découvraient cet univers, les premières minutes ont été parfois difficiles. Rassurés par les instituteurs, ces derniers ont rapidement séché leurs larmes pour laisser place aux premiers jeux avec les autres camarades.

Du côté des grands, c'est plutôt l'effervescence des retrouvailles qui a marqué cette belle matinée ensoleillée. A peine le temps d'évoquer les souvenirs de vacances entre copains et copines que, déjà il était temps de regagner les différentes classes.

La rentrée est aussi source de changements pour les établissements scolaires. Suite au départ en retraite de M<sup>me</sup> BOUTON, M<sup>me</sup> Fiorina CECCHETTI est devenue la directrice de l'école élémentaire Jacques Prévert. L'école maternelle Jacques Prévert a, quant à elle, dû faire face à la fermeture d'une classe en raison d'une baisse d'effectif.



Cette école a également accueilli deux professeurs : M<sup>me</sup> Aurélie BOURILLON et M<sup>me</sup> Françoise MONTALESCOT.

A Saulzet-le-Chaud, des aménagements ont été apportés au niveau de la salle de restauration pour améliorer l'accueil des élèves lors de la pause déjeuner.

Enfin, les écoles élémentaire et maternelle Louise Michel voient une partie de leur équipe modifiée suite à l'arrivée de M<sup>me</sup> Fabienne LABROUSSE, M<sup>me</sup> Aurélie MONTEL, M<sup>me</sup> Estelle VIVIER-BAYEUL et M. Bruno FUNGENZI.

La liste des professeurs et les effectifs actuels sont les suivants :

MATERNELLE JACQUES PRÉVERT		
Classes	Élèves	Professeurs
Pte section	25	M <sup>me</sup> DUFOURNAUD
Pte/Moy. section	29	M <sup>me</sup> CASTILLEUX* et M <sup>me</sup> BOURILLON
Moy./Gde section	28	M <sup>me</sup> FOURNET-FAYARD
Moy./Gde section	27	M <sup>me</sup> LOPEZ et M <sup>me</sup> BOURILLON
<b>Total</b>	<b>109</b>	

PRIMAIRE JACQUES PRÉVERT		
Classes	Élèves	Professeurs
CP A	20	M <sup>me</sup> SAINT-ANDRÉ
CP B	21	M <sup>me</sup> LAURENT
CE1 A	24	M <sup>me</sup> MROZEK
CE1 B	23	M <sup>me</sup> MAILLOT
CE2	24	M <sup>me</sup> CECCHETTI*
CE2/CM1	25	M <sup>me</sup> MARTIN
CM1	26	M <sup>me</sup> LÉLOUARD
CM1/CM2	24	M. MATHIEU
CM2	26	M <sup>me</sup> MONTALESCOT
<b>Total</b>	<b>213</b>	

\* Directeur(trice)

MATERNELLE LOUISE MICHEL		
Classes	Élèves	Professeurs
Pte section	20	M <sup>me</sup> LOURY et M <sup>me</sup> VIVIER-BAYEUL
Moy. section	21	M <sup>me</sup> NAUDIN
Gde section	22	M <sup>me</sup> GILLET*
<b>Total</b>	<b>63</b>	

ÉLÉMENTAIRE LOUISE MICHEL		
Classes	Élèves	Professeurs
CP/CE2	20	M. SINSARD
CE1/CE2	22	M <sup>me</sup> MONTEL
CE2	25	M. FUNGENZI
CM1	20	M. BIGAY*
CM2	25	M <sup>me</sup> ROBERT
Compléments temps partiels	-	M <sup>me</sup> LABROUSSE
<b>Total</b>	<b>112</b>	

MATERNELLE/ÉLÉMENTAIRE SAULZET-LE-CHAUD		
Classes	Élèves	Professeurs
Pte/Moy./Gde section/CP	23	M <sup>me</sup> MALÉO
CE1/CE2/CM1/CM2	26	M <sup>me</sup> FLECHET*
<b>Total</b>	<b>49</b>	



# Ça s'est passé à Romagnat



## ► Remise de médailles du travail « argent »

**A**u cours d'une cérémonie très conviviale, des agents municipaux ont été décorés de la médaille du travail pour leurs 20 années au service de nos concitoyens.

Merci et bravo à :

M<sup>me</sup> Christine BOISSON ♦ M. Michel BOUTON ♦  
M. Simon BRUGIERE ♦ M. Guy COMBAS ♦  
M<sup>me</sup> Pascale FALATIN ♦ M. Philippe FEL ♦  
M. Laurent GOT ♦ M<sup>me</sup> Marie-France GUIRIEC ♦  
M<sup>me</sup> Jocelyne HOUSSIER ♦ M. Louis MENNUTI ♦  
M<sup>me</sup> Malika MICHAU ♦ M<sup>me</sup> Rosa PERRAIN ♦  
M<sup>me</sup> Maryse PIRONIN ♦ M. Joël RAMIN ♦  
M<sup>me</sup> Marie-Christine RONDINI ♦ M. Christian VAZEILLE

29 septembre 2011



## ► Refuge LPO collectivité

15 octobre 2011



(LPO) ont officialisé l'ouverture du refuge par la traditionnelle coupure du ruban tricolore et la découverte du panneau Refuge LPO fixé à l'entrée du parc Bernard de Tocqueville.

Cet acte symbolique représente un engagement très fort de la municipalité pour la protection de son environnement. En effet, grâce aux inventaires de la faune et de la flore réalisés par l'association, un plan de gestion adapté va être mis en place sur le site pour protéger durablement la biodiversité locale.

**L**a municipalité a inauguré dans le parc de Tocqueville le premier Refuge LPO collectivité du Puy-de-Dôme. Pour l'occasion, les élus et François Guélin, secrétaire général de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

Dans le cadre de cette inauguration, plusieurs animations ont été organisées les 14 et 15 octobre, (exposition pour les scolaires, balades commentées dans le parc, vidéo-conférence...)

## ► Accueil des nouveaux arrivants

**S**oucieuse de la bonne intégration des nouveaux arrivants sur la commune, l'équipe municipale a organisé la réunion annuelle d'accueil pour les nouveaux Romagnatois. Le maire François FARRET a dressé un panorama de la commune, mettant en évidence certains aspects : les référents de quartiers, la démocratie participative, les projets majeurs...

Il a ensuite invité les habitants à participer aux manifestations culturelles et sportives puis donné la parole aux présidents d'associations pour présenter leurs domaines d'action.

Les élus et citoyens ont échangé en toute simplicité autour d'un verre avec les commerçants et les présidents d'associations.

19 novembre 2011



# L'accessibilité



**A**ller à la boulangerie, se balader dans le parc, prendre le bus... ces déplacements quotidiens semblent anodins pour la plupart d'entre nous. Or, ils peuvent rapidement se transformer en parcours du combattant pour des personnes à mobilité réduite.

Cette problématique de l'accessibilité est une question essentielle pour les municipalités. En effet, elles doivent garantir aux citoyens l'accès à l'espace public et aux bâtiments quelles que soient leurs difficultés. Des aménagements sont non seulement indispensables pour garantir la libre circulation des habitants mais ils sont aussi obligatoires.

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 contraint les communes à prendre les dispositions nécessaires pour que la voirie, les installations ouvertes au public (parc municipal...) et les établissements recevant du public (salle des fêtes, mairie, bibliothèque, écoles...) soient accessibles à **tous**.

Ainsi, les différentes infrastructures doivent être adaptées aux personnes souffrant de **handicaps** (moteur, visuel, auditif, mental, psychique) mais également pour d'autres populations qui peuvent être confrontées à des **problèmes de mobilité** de façon plus ou moins permanente (personnes âgées, parents avec poussette...).

Pour mener cette réflexion à l'échelle locale, une Commission communale d'accessibilité a été créée en 2008. Elle est composée d'élus, de représentants d'associations (Association des Paralysés de France, Association des Malades et Handicapés...) et d'usagers.



Sa mission consiste à proposer des solutions concrètes pour améliorer l'accessibilité en ville. Elle doit, pour cela, envisager les déplacements dans une logique de continuité : **la chaîne des déplacements**.

Celle-ci doit être sans interruption, sans obstacle et utilisable en toute sécurité. Sont pris en compte dans cette chaîne : la voirie, les espaces publics, les transports ainsi que les bâtiments. La moindre défaillance constatée sur un des éléments bloquera l'ensemble du déplacement.

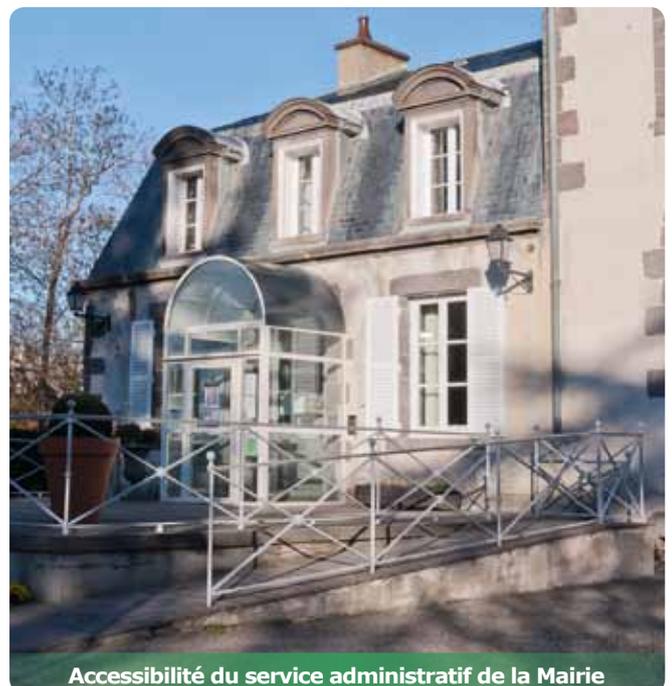
Pour identifier les problèmes existants sur son territoire, la commission a demandé à la société Citylinks de réaliser un diagnostic complet de la situation. Les résultats ont été présentés en septembre 2010. Ce diagnostic comporte :

- l'étude des bâtiments et de la voirie ;
- la mise en évidence des cas de non-conformité ;
- les solutions techniques pour y remédier ;
- le chiffrage des travaux.

Voici quelques exemples de non-conformité constatés lors de l'étude :

## ■ Les bâtiments :

- L'accès au service administratif de la Mairie : la hauteur des marches, les portes vitrées, l'inclinaison de la pente ne sont pas réglementaires ;



Accessibilité du service administratif de la Mairie

- Ecole maternelle Jacques Prévert : la pente observée dans la cour de l'école est trop importante, plusieurs portes vitrées ne sont pas suffisamment repérables visuellement ou ne sont pas assez larges...

## ■ La voirie :

La plupart des passages piétons ne sont pas équipés de bandes d'appel à la vigilance (bande podotactile pour les personnes non ou malvoyantes), les trottoirs sont parfois trop hauts...

Le montant global des travaux atteint les 3 millions d'euros. Grâce à cette étude, la commission a pris conscience de l'ampleur et du coût engendré par cette opération.

Elle a donc établi un programme de travaux pluriannuel qui sont prévus en fonction :

- du type et de l'importance du bâtiment ;
- de sa fréquentation ;
- de l'existence ou non d'une solution alternative.

La première tranche de travaux réalisée en 2011 répondait à une demande formulée par des personnes à mobilité réduite de la commune. Ces travaux ont alors été réalisés au niveau :

- du **club du 3<sup>e</sup> âge** par la création d'un plan incliné et d'une main courante ;



- de l'**allée André Guinard et de la place du Terrail** : des places de stationnement spécifiques ont été matérialisées ;



- de l'**église** par l'installation d'une main courante (rampe fixée) ;
- de la **salle Jacques Prévert** par l'acquisition d'un plan incliné amovible pour accéder à cette salle ;



- de l'**avenue Jean Moulin et du rond-point Georges Couthon / Jean Jaurès** par l'installation de bande d'éveil à la vigilance, passage piéton conforme...



# L'accessibilité

## L'accessibilité : les travaux pour 2012

D'importants travaux de mise en conformité sont programmés pour l'année 2012. Ainsi, le service administratif de la Mairie fera l'objet d'une réorganisation complète.

Pour cela, une étude complémentaire sera réalisée afin d'aménager cette zone dans le respect des normes. Ce travail portera sur l'aménagement intérieur des locaux (banque d'accueil, toilettes, accès à la salle du Conseil) mais aussi sur l'extérieur (rampe, éclairage, porte...).

Pour les projets majeurs qui sont en cours ou à venir, ces normes d'accessibilité seront intégrées dès la phase de conception.

C'est le cas pour le réaménagement des équipements sportifs extérieurs, du projet « Cœur de Ville » et de la salle des fêtes de Saulzet-le-Chaud. En effet, l'éclairage, les cheminements extérieurs, le stationnement, l'accès aux terrains et aux bâtiments... tous ces aspects ont été pris en compte et respecteront la loi en vigueur.

Dans le cadre du projet « Cœur de Ville », les trottoirs existants de la place du 8 mai jusqu'à la pharmacie de la place François Mitterrand seront élargis et formeront une continuité pour favoriser les déplacements en toute sécurité. De même, certaines allées du parc de Tocqueville seront traitées de manière à garantir l'accessibilité.



## Inscriptions sur les listes électorales



Les nouveaux arrivants et les personnes non inscrites sur une liste électorale ont jusqu'au 31 décembre pour demander leur inscription de façon à pouvoir voter en 2012. Les personnes ayant déménagé tout en restant sur la commune doivent également signaler leur changement d'adresse en mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Le 31 décembre, une permanence sera assurée en mairie de 10h à 12h.

Les jeunes gens, recensés sur la commune à 16 ans, seront inscrits d'office sur la liste électorale. Les cartes d'électeur seront distribuées courant mars 2012.

## Élections 2012

Appel aux volontaires pour tenir les bureaux de vote pour :

- les élections présidentielles les 22 avril et 6 mai 2012 ;
- les élections législatives les 10 et 17 juin 2012.

Pour vous inscrire, vous pouvez prendre contact avec M<sup>me</sup> Malicka MICHAU en téléphonant en Mairie au **04 73 62 79 79**.



## Agenda 2012



**Le nouvel agenda de la ville sera distribué dans vos boîtes aux lettres courant décembre. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez vous le procurer en Mairie.**

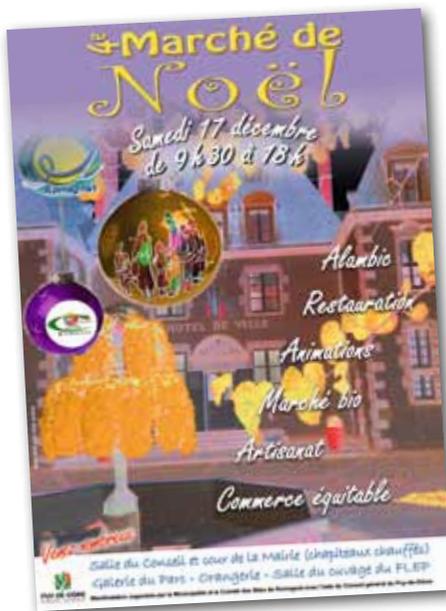


## MARCHÉ DE NOËL

La commission extra communale « Cadre de vie »  
et le Comité des Fêtes de ROMAGNAT  
vous invitent à venir découvrir le prochain marché de Noël  
qui aura lieu le

**SAMEDI 17 DÉCEMBRE DE 9 H 30 À 18 H**

Salle du Conseil et cour de la Mairie (sous chapiteaux chauffés),  
Galerie du Parc, Orangerie et Salle du Cuvage du F.L.E.P.



Vous y trouverez **un marché bio, un marché équitable et de l'artisanat d'art ainsi que diverses animations :**

- l'alambic vous fera revivre un épisode du passé « village vigneron » de Romagnat et vous permettra de savourer le saucisson cuit dans le marc ;
- le duo Coline Malice et Yannick Chambre vous entraînera sur des morceaux d'accordéon ;
- les sapeurs pompiers feront une démonstration des gestes de survie et du défibrillateur à 14 h 00 ;
- une dégustation d'huîtres, de vin chaud... ;
- la restauration sur place à midi.

### POUR LES ENFANTS :

- le Père Noël sera présent toute la journée. Les enfants pourront prendre place dans sa calèche pour se promener à ses côtés. Deux séances photos sont également prévues (de 10 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 15 h 30) pour garder un souvenir de cette belle rencontre ;
- un manège sera installé avenue de la République (un bon remis par le Père Noël leur permettra de faire un tour gratuitement) ;
- le spectacle de marionnettes « À tir à l'aile » sera offert aux enfants de la commune à 14 h 30 dans la salle du Cuvage du FLEP. Les parents pourront profiter de ce temps libre pour rendre visite aux divers exposants ;
- de 11 h à 17 h un atelier de maquillage transformera la frimousse des petits pour leur plus grand plaisir ;
- enfin, les ballons prendront forme (animaux...) dans les mains habiles du sculpteur jongleur.



Vous n'oublierez pas d'aller découvrir sur le marché les décorations faites par les enfants des écoles.

Des affiches vous indiqueront plus précisément les localisations des exposants.

Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu auprès du Comité des Fêtes au  
**06 81 66 87 92.**



# EHPAD « Les Tonnelles »

## Restructuration de l'EHPAD et création d'une unité U.H.R.



**U**ne réunion d'information a été organisée par la municipalité le 10 octobre à l'intention principalement des riverains, pour présenter les travaux prévus pour la restructuration et l'extension de l'EHPAD « Les Tonnelles ».

Autour des élus, M<sup>me</sup> MORAL, directrice de l'EHPAD, M. CHARLETTY du cabinet d'architecte et M<sup>me</sup> GUIBERT de la SEAu ont présenté les objectifs et les plans de cette restructuration et avisé les participants des nuisances prévues pour ce chantier. Il débutera mi-mai 2012 pour une durée attendue de 18 à 20 mois.

Cette restructuration a pour objectif d'améliorer la prise en charge des résidents en créant une Unité d'Hébergement Renforcée (U.H.R) de 14 lits pour l'accueil de personnes atteintes de maladie d'Alzheimer et apparentées, d'optimiser le fonctionnement de certains locaux (création d'une salle d'animation, agrandissement des locaux de soins et techniques...) et de mettre aux normes les locaux.

Pour répondre à la demande grandissante d'hébergement, une demande d'extension de 7 lits a été présentée à l'Agence Régionale de Santé. Cette extension permettrait de porter le nombre de lits de 53 (dont 14 lits en UHR) à 60.

Les contraintes et les nuisances induites par le chantier sont ensuite exposées. L'installation de la zone de vie du chantier sur la partie haute de la place François Mitterrand et d'une grue rue Henri Dunant supprimera, pendant la durée des travaux les places de stationnement correspondantes. La circulation sera maintenue rue H. Dunant. Les cars de la T2C pourraient être déviés par la rue de la Treille à certains moments du chantier.

Les désagréments pour les résidents seront réduits au maximum grâce au phasage des travaux.

Au prix de quelques déménagements internes, il n'y aura pas de baisse de l'hébergement pendant les travaux.

### Nouveaux résidents.

**C**'est autour d'un des goûters festifs, mis en musique par Michel Andrieu et son fils, que l'équipe d'animation de l'EHPAD a accueilli de nouveaux résidents.

Ces moments de rencontre facilitent l'intégration des pensionnaires dans la structure et leur permettent de faire connaissance avec l'équipe soignante, les bénévoles et les autres résidents.



## Reconstruction de la salle des fêtes de Saulzet



**L**a salle des fêtes de Saulzet-le-Chaud a été en grande partie détruite par les flammes en mars 2010. Cet incendie a occasionné une gêne importante pour les utilisateurs habituels ou occasionnels de cette salle.

En effet, ce bâtiment était à la fois utilisé par des associations locales et des particuliers pour l'organisation de manifestations mais également par l'école pour des activités diverses (éducation musicale, motricité, espace de repos pour les plus petits...).

Le projet de reconstruction a donc fait l'objet d'une concertation entre les élus et les usagers pour déterminer les différents besoins.

Ainsi, la municipalité a prévu de remettre en état ce bâtiment par sa reprise quasi intégrale. L'existant encore en place sera autant que possible conservé, moyennant quelques rafraîchissements, notamment pour ce qui concerne la maçonnerie, la charpente et la toiture. En revanche, tous les autres corps d'état verront une réfection complète, ce qui concerne en particulier les sols en carrelage, les cloisons, les peintures, l'isolation par l'intérieur, l'électricité, les huisseries, la plomberie, etc.

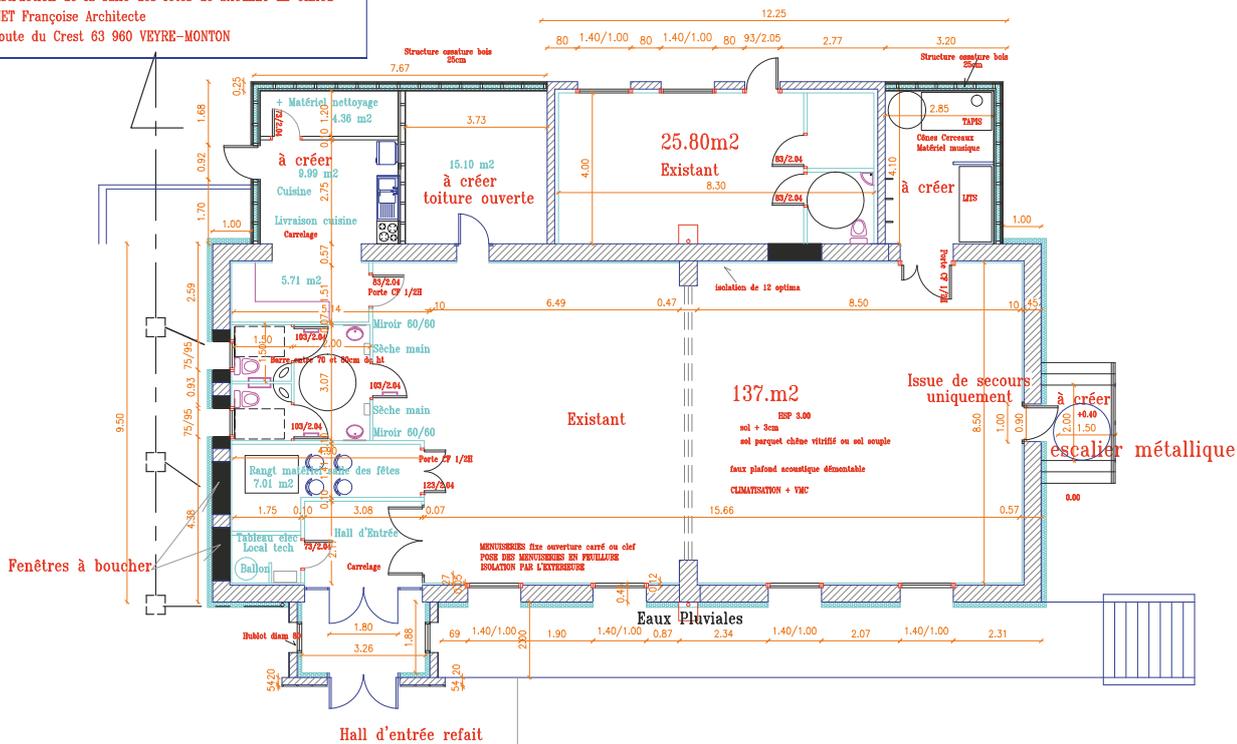
Cette opération de reconstruction (incluant la location temporaire du mobil home) sera financée en partie par l'assurance, à hauteur de près de 204 500 euros. Cette estimation délivrée par les experts d'assurance restait basée sur une reconstruction à l'identique. La municipalité a toutefois souhaité améliorer l'ancien équipement, en intégrant naturellement les nouvelles normes (d'accessibilité, de sécurité...), mais aussi apporter un meilleur confort aux usagers et aux riverains. Ces aménagements supplémentaires payés par des fonds municipaux viendront améliorer l'organisation et le confort de cette salle. Ils concernent le coin cuisine, agrandi, la création de nouveaux espaces tels qu'un local de rangement pour stocker tout le matériel utile aux enseignants, un local fumeur, ouvert par le toit sur l'extérieur, un local de rangement pour le mobilier (tables et chaises).

Un effort particulier est porté afin de limiter les nuisances sonores auprès du voisinage. Le local fumeur, ouvert seulement par le toit, s'inscrit dans cette optique. De même, la maîtrise d'œuvre réfléchit à la gestion des huisseries, et plus particulièrement des portes qu'il conviendra de ne pas laisser ouvertes en permanence. Une climatisation sera installée pour compenser l'impossibilité d'ouvrir les fenêtres.

Au final, et dans l'état actuel d'avancement de la phase de conception, l'opération est estimée à 400 000 € TTC.

Le démarrage des travaux est prévu pour le premier trimestre 2012 et la réception dans le courant du second semestre.

Reconstruction de la salle des fêtes de SAULZET LE CHAUD  
CHANET Françoise Architecte  
13 Route du Crest 63 960 VEYRE-MONTON



## Changement des noms de rues

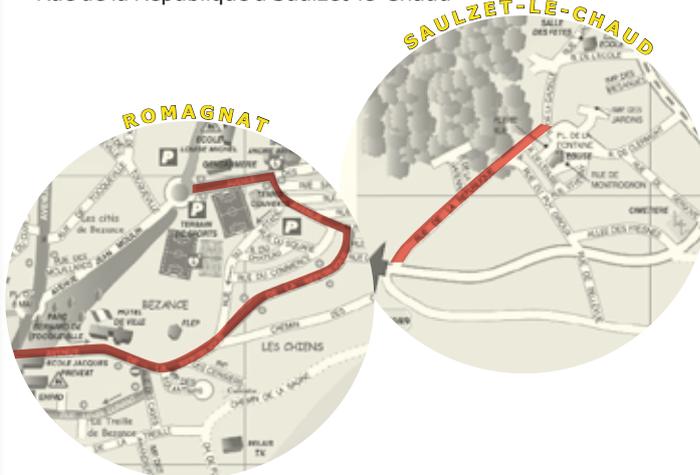
**P**our répondre à une **exigence des services d'urgences** (S.A.M.U., pompiers), la municipalité va procéder au changement de nom de treize rues de la commune qui font « doublon » (principalement sur Saulzet-le-Chaud et Romagnat).

Ces changements contribueront, en premier lieu, à faciliter les interventions des secours et à réduire les erreurs de distribution du courrier et les égarements des G.P.S.

Pour les rues concernées, la municipalité a fait le choix de changer le nom de celles qui comportaient le moins de résidents. Les habitants des 114 maisons concernées par cette mesure ont été avisés par courrier fin novembre.

### Exemple :

- Avenue de la République à Romagnat
- Rue de la République à Saulzet-le-Chaud



Plan © Compagnie Générale des Éditions Officielles

### Infos pratiques

- dans chaque courrier adressé aux personnes concernées, une nouvelle appellation est proposée et les riverains peuvent faire une proposition à condition qu'elle ne fasse pas doublon avec une rue déjà existante ;
- une fois le nouveau nom choisi, une délibération en Conseil municipal validera ce changement ;
- les 271 personnes concernées devront procéder au changement de leur domiciliation et accomplir des formalités administratives ; la municipalité mettra en œuvre des moyens (permanences, aide à la constitution des dossiers, etc.) pour les Romagnatois concernés ;
- les services municipaux aviseront directement les organismes (C.H.U., pompiers, Lyonnaise des Eaux, Hôtel des Impôts, etc.) des changements d'intitulé des rues et mettront à disposition des habitants des formulaires pour faciliter les démarches individuelles (banques, employeurs, etc.) ;
- ces changements sont attendus pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2012.

## Création d'un nouveau parking

**U**n parking d'une capacité de 36 places a été créé rue de la Prugne. Il permet d'augmenter le nombre de stationnements dans cette zone et répond à un besoin justifié des riverains. L'offre était auparavant sous dimensionnée et les travaux actuellement en cours dans le centre bourg (réfection de la rue Jean Bart...) immobilisent des stationnements existants. Une solution durable devenait alors indispensable pour résoudre ce problème récurrent. Ainsi, la commune a décidé de louer cette parcelle privée pour moitié avec le Centre Médical Infantile (CMI).

Des travaux de voirie de différentes natures (démolition, terrassement, mise en œuvre de la structure de voirie et des enrobés, peinture au sol...) ont débuté en juin. Ils se sont achevés en



septembre, pour un montant global de l'ordre de 65 000 € TTC. Depuis, ce parking est accessible à l'ensemble de la population sur sa partie **supérieure**, la partie inférieure étant réservée au personnel du CMI.

## Amélioration du chauffage

### Groupe scolaire élémentaire Jacques Prévert

La chaudière au fioul vétuste qui chauffait le groupe scolaire élémentaire Jacques Prévert (école et appartements) a été récemment remplacée par une chaudière au gaz. La municipalité s'est appuyée sur les recommandations de l'ADUHME (Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Energie) pour faire des économies d'énergie sur le long terme, en équipant notamment la chaufferie d'un système de télégestion. Lors de cette phase de travaux, la pièce a été également mise aux normes en vigueur. L'investissement représente une dépense de 66 637,24 € TTC\*.

### La halle des sports

Mise en place d'une nouvelle génération de radiants (tubes de chauffage situés au plafond), pour un montant de 19 770,41 € TTC\* pour remplacer les anciens qui n'étaient plus commercialisés et dont le changement des pièces défectueuses ne pouvait plus être assuré.

### Les anciens vestiaires du stade

Changement du préparateur d'eau chaude qui est désormais au gaz, pour 21 803,88 € TTC\*.

## Rénovation des toitures

### Salle André Raynoird

Les multiples infiltrations en toiture de la salle polyvalente ont amené la municipalité à envisager la reprise de son étanchéité. La solution technique retenue consistait en l'épandage d'une couche de polyuréthane d'une épaisseur d'environ 5 cm, projetée sur toute la toiture.

Pour protéger cette nouvelle surface des rayons ultraviolets, deux épaisseurs supplémentaires ont été appliquées. Cette méthode très efficace permet de garantir l'étanchéité en améliorant de manière substantielle l'isolation thermique en plafond.

De plus, elle n'alourdit pas la charge, limitant donc les contraintes imposées à la structure déjà en place, ce qui exonère le maître d'ouvrage de travaux sur la charpente très coûteux. L'intervention en elle-même s'est déjà élevée à 90 843,38 € TTC\*.

### FLEP

D'importantes fuites ont été constatées dans le toit terrasse du FLEP depuis de nombreuses années. La détection des origines de ces infiltrations s'est avérée délicate, malgré le recours aux spécialistes. Les travaux réalisés cet automne sur les toitures terrasses étaient alors indispensables pour éliminer définitivement ce problème. Il s'agissait d'en remplacer intégralement l'isolation et l'étanchéité. La couche d'isolation a été augmentée à cette occasion. Le marché s'élève à 66 461,71€ TTC\*.



\* Il s'agit du montant initial du marché.



### EMPLACEMENT DES STATIONNEMENTS ET MISE EN FOURRIÈRE

Un véhicule des pompes funèbres s'est trouvé dans l'impossibilité d'accéder à l'église ; un véhicule de secours a été gêné dans sa progression en raison du mauvais stationnement d'une voiture. La municipalité vous informe qu'elle fera procéder par la police municipale à la mise en fourrière systématique des véhicules entravant ainsi la circulation.

# Solidarité et déplacements

## Installation de conteneurs de collecte Emmaüs

**D**epuis plus de 30 ans, l'association Emmaüs 63 multiplie les actions en faveur des populations démunies pour lutter contre la pauvreté et les exclusions.

La municipalité de Romagnat a décidé de soutenir ce mouvement solidaire par la mise en place sur son territoire de conteneurs Emmaüs spécifiques à la récupération de textile. En effet, ces bornes, facilement identifiables, sont destinées à recueillir des vêtements mais aussi des jouets, des chaussures et de la maroquinerie diverse.

Quatre collecteurs seront à votre disposition :

- avenue Jean Moulin ;
- rue de la Prugne ;
- à Opme ;
- à Saulzet-le-Chaud.

Les vêtements que vous déposez à l'intérieur doivent être en bon état et protégés dans un sac bien fermé. L'association est

chargée d'effectuer des ramassages réguliers. Si le conteneur est rempli, ne déposez pas les vêtements directement au sol car ils ne seront pas récupérés. Une fois collectés, ces vêtements seront triés et pourront être :

- donnés à des personnes dans le besoin ;
- vendus dans les magasins Emmaüs d'Aubière et de Puy-Guillaume ;
- envoyés à l'échelle internationale (Afrique, Amérique du sud...) dans le cadre de programmes de solidarité ;
- vendus à des sociétés pour recyclage (papier, composant textile...).

L'association multiplie actuellement les points de collecte sur l'agglomération clermontoise afin de créer à terme un chantier d'insertion pour proposer un emploi à des personnes en difficulté.



## S.M.T.C.

### ENQUÊTE DÉPLACEMENTS

OCTOBRE 2011 - AVRIL 2012

**[ VOTRE AVIS NOUS INTERESSE ]**

#### ÊTES-VOUS PLUTÔT...

Afin d'organiser au mieux les déplacements (transports collectifs, circulation routière, stationnement, deux-roues, piétons, mais aussi infrastructures), le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) de l'agglomération clermontoise réalise une grande enquête auprès des habitants sur un vaste territoire, de Vichy à Brioude et de Thiers aux Combrailles.  
Plus de **6 000 ménages** sur **343 communes** seront tirés au sort pour participer à l'enquête.  
Chaque ménage sera informé par courrier. Les enquêtes seront réalisées en face à face ou par téléphone **du 4 janvier au 28 avril 2012**.

**OBJECTIF : Mieux connaître vos pratiques et vos besoins pour organiser les déplacements de demain**

## État civil de la commune (1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2011)

**D**eux fois par an, nous publierons les naissances, les mariages et les décès qui concernent la population de la commune.

### NAISSANCES

ABREU-CAQUERET Mikaël	GIRARD Jéhane Hélène Marie	MOHAMMED-SEGHIR Sara Narimère
ANDAN Matéo	GRIMAULT Liz	MONDON-ANDRÉ Méline
BOUFFON Tim Joël Charles	GROSS Amélie Anne Elisa	MOREAU Kelly
BOUZIN Camille	GUIOT Adam	MORINI Yoann Daniel Gérard
CAMISAO Lola Sylvie Janine	HUBERT Angèle Marie Elsa	MOTA Jules Artur Louis
DA COSTA MACHADO Romane	JOUVE Elena Marion	PAULET Hugo Lukas
DA SILVA Laetiana	LACHAUX Maëva Jade Marie	RENIER KOWALCZYK Léonie Sophia
DECHAUX Flora Elena	LANNES Eliot	VALLENET Clément André Victor
DORKELD Leslie	LE ROY Savannah	VALLENET Lucile Clara Marie
ERAMIL Elif	LEGENDRE Joseph Emmanuel Baptiste	XOWIE Walua Marie
GHARIB Ilham	LENOIR Saona Line Luna	ZITOUNI Syrine Wafaa

### MARIAGES

BASSET Eric Georges Marcel	et	CHAPUT Sandra
COUDERT Claude Michel Jean	et	DANY Marie-Christine Joëlle
DELHAYE Christian Luc	et	COMBES Sabine Marie
FORÊT Vincent	et	MATHIAS Anne Marie-Thérèse
LOMBARDY Franck Jacky	et	GERBEAUX Sandrine Nadine Nathalie
NÉOLLIER Jean-Marie Didier	et	SOKOLOVA Natalia Vladimirovna
PAPON Loïc Flavien	et	KONG A SIOU Fleur

### DÉCÈS

ACHARD Antoine Marie	FAURE Odette Germaine Jeannine	POTTIEZ Patrick Jacques Marcel
BAYARD Marthe Suzanne	GIAMBARRESI Adèle	PROVENCHÈRE Daniel Rémy
BOROT Daniel Marie Christian	GUILLON Marie Simone	PROVENCHÈRE Gabriel Raymond Germain
BOUCHE Lucien Henri Joseph	MALLET Gérard Louis César	RICHAUD Marcel Jacques Jean
CAVARD Vincent Daniel Frédéric	MANCONI Alexandre René Joseph	ROUGEOL Pierre Laurent
CELLES France Marie-Hélène	MATHONNAT Marcelle Fernande	ROZ Lucien
CHEVALIER Marc Michel Marius	MÉALLET Lucienne Jeanne	VIGNOL Andrée Louise
DAUMARD René Pierre	PÉDRON Michel Robert René Louis	WALOTKA Michel Louis
DURIF Jeanne Andrée	PISSIS Lucien Jean-Marie	



La Municipalité tient à rendre hommage à M. Daniel CARRIÈRE, décédé le 21 septembre dernier dans sa 83<sup>e</sup> année, pour son implication majeure dans le monde associatif romagnatois, notamment au sein de l'Amicale Laïque qu'il a présidé pendant plusieurs années. Il a également été Délégué Départemental de l'Éducation Nationale.

## Spectacles vivants



« Le quai de Ouistreham » de Florence Aubenas par l'Atelier Théâtral Riomois.

**Mercredi 4 janvier à 20 h 30**

Comment vivre avec moins de 700 euros par mois ?  
Comment trouver un emploi quand on est quadragénaire et sans qualification particulière ?

Comment des jeunes de vingt ans décident de se faire arracher toutes les dents faute de pouvoir se payer le dentiste ?

La réponse n'est pas dans la littérature mais dans l'expérience qu'a menée Florence Aubenas pendant six mois au quai de Ouistreham.

L'Atelier Théâtral Riomois complète régulièrement sa programmation dramatique par des lectures-spectacles. C'est ainsi que cette année il a choisi de présenter le livre de la journaliste Florence Aubenas « Le Quai de Ouistreham »<sup>1</sup>. Florence Aubenas n'est pas une inconnue : journaliste au Nouvel Observateur qui l'envoya en Irak en 2005 où elle resta otage pendant six mois, présidente depuis 2009 de l'Observatoire international des prisons. A la même époque elle tente une immersion chez Pôle Emploi et parvient à se faire embaucher – sans avoir jamais été reconnue – sur un ferry qui fait la navette entre la France et l'Angleterre. Elle en tire un livre qui commence par ces mots : « La crise. On ne parlait que de ça mais sans savoir réellement qu'en dire et comment en prendre la mesure. Tout donnait l'impression d'un monde en train de s'écrouler... ».

Aujourd'hui on commence à comprendre ce que le mot signifie et à pressentir les réalités sociales qu'il risque d'engendrer : chômage, recherche d'emploi et travail dans des conditions parfois inhumaines. C'est cette quête et ce témoignage que nous fournit Florence Aubenas et que l'ATR a tenté de restituer par une lecture dialoguée entre quatre acteurs et deux musiciens et mis en espace dans le grand salon de la Mairie de Romagnat. Le style de l'auteur est simple et direct. C'est un magnifique travail de journaliste mais c'est aussi un témoignage humain authentique.

Et ce sera une façon comme une autre de retomber sur terre après les fêtes de fin d'année !

<sup>1</sup> « Le quai de Ouistreham » est paru en 2010 aux Editions de l'Olivier

**Genre :** Lecture-Théâtre

**Tarif unique :** 3 €

**Durée :** 1 h

**Lieu :** Salle du Conseil de la Mairie

**Public :** Tout public

**Renseignements :** ☎ 04 73 62 67 29

## Exposition



**Fabienne CINQUIN - Illustratrice, peintre et affichiste**

**Du 17 janvier au 17 février**

Chacune de ses œuvres respire la poésie surréaliste. Joyeuses, rigolardes, tendres, ludiques, elles invitent leurs « visiteurs » au vagabondage extraordinaire, à une virée dans le quotidien décalé, dans le spectacle de rues chatoyantes, au pays de contes à fleur de mots, sur le site tangent de rêves cinématographiques.

Des ateliers seront mis en place avec les écoles et le Centre de Loisirs.



N'oubliez pas de réserver vos places pour le 2<sup>e</sup> Festival d'humour qui se déroulera du 2 au 4 février.

## Spectacles vivants



© P. JOURNÉ

### « Simon NWAMBEBEN »

**Samedi 14 janvier à 20 h 30**

Né à Bafia au Cameroun, Simon NWAMBEBEN rejoint la France pour devenir le directeur musical de la Compagnie Royal de Luxe, avec qui il parcourt le monde. Puis, toujours irrigué par les rythmes bantous et les traditions bafias, il s'attèle au projet qu'il porte depuis longtemps : monter son propre spectacle, sur un répertoire qui fait référence à son pays et à son histoire. Il invente alors son propre style musical : le bitibak, qui tend les mains à l'Homme, touche les cœurs et soigne les maux contemporains. Epaulé par Ray LEMA, il sort ainsi son 1<sup>er</sup> album en 2006. Avec cette expression musicale à la fois efficace et sophistiquée, il nous entraîne loin, dans son univers de poésie et d'humanité, dans la transe de ses origines. Ainsi transportés en terre africaine, on voit les danses, on entend les chants du village...

**CLASSIC BITIBAK QUARTET** : Simon NWAMBEBEN (chant, guitare), Muriel SCHREDER (harpes), Erwan MARTINERIE (violoncelle), Samuel LECONTE (batterie jazz).

**Genre** : Concert – Chansons africaines

**Tarifs** : 9 € (plein) – 5 € (réduit)

**Durée** : 1 h 30

**Lieu** : Salle André Raynoird

**Public** : Tout public

**Renseignements** : ☎ 04 73 62 79 73

**Réservations** : ☎ 04 73 62 67 83



© Les Compagnons de Pierre Menard

### « Les contes-dits-du-bout-des-doigts »

**Dimanche 22 janvier 2012 à 16 h**

Imaginez une comédienne jonglant merveilleusement avec la Langue des Signes (sa langue maternelle), qui se métamorphose successivement en vieille sorcière, en géant fou de colère ou en moineillons pris de panique.

Imaginez, dans le même temps, deux lecteurs explorant toutes leurs potentialités vocales pour donner vie à tous ces personnages, comme deux comédiens doublant un dessin animé.

La magie du récit naît de cette dichotomie du processus du conte : les voix d'un côté, le français éclairant certains signes appartenant purement à la Langue des Signes ; le théâtre gestuel de l'autre, titillant et libérant tout à la fois l'imaginaire et donnant réellement vie au récit.

Le voyage au pays des mots et des signes se termine avec une chanson en Langue des Signes, qui est enseignée aux spectateurs.

### LES MUSICIENS DE LA VILLE DE BRÊME des frères Grimm

**Un âne, un chien, un chat et un coq, vieux et laissés-pour-compte, partent sur les routes pour devenir musiciens.**

**Mise en scène** : Nicolas FAGART

**Avec** : Nicolas FAGART, Isabelle FLORIDO, François STEMMER

**Genre** : Contes jeune public

**Tarifs** : 9 € (plein) – 5 € (réduit)

**Durée** : 40 min

**Lieu** : Salle André Raynoird

**Public** : Jeune public

**Renseignements** : ☎ 04 73 62 79 73

**Réservations** : ☎ 04 73 62 67 83

# LIBRE EXPRESSION : LA VOIX

## Groupe d'opposition **Agir Ensemble pour Romagnat**

Romagnat le 7/10/2011

Elus du groupe d'opposition  
**AGIR ENSEMBLE POUR ROMAGNAT**

à **Monsieur le Maire,**  
**Directeur de publication du bulletin municipal**

Copie à Mesdames et Messieurs les membres de la majorité municipale

Monsieur le Maire,

**Membres du groupe d'opposition municipale, nous sommes sereins :**  
**le président \* de votre groupe pense pour nous !**

Les propos agressifs et infondés de \*  
sont-ils l'expression de votre volonté et de votre pensée ?  
Sans aucun doute, puisque, en tant que directeur de la publication, vous validez ses écrits.

Nous ne pouvons admettre l'affirmation relevée dans le dernier bulletin municipal :

*"Drôle de rentrée, vraiment, avec **une opposition municipale qui ne dit mot de tout cela ... et donc forcément consent et cautionne cette politique d'injustice**"*

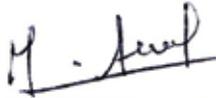
Ces critiques sont les seules que votre équipe puisse faire face à **notre indépendance** et à notre impuissance dans les décisions prises.

Nous avons toujours affirmé que **nous avons été élus pour traiter des sujets communaux** et exclusivement communaux. Nous nous en tiendrons à cet engagement jusqu'à la fin de la mandature municipale.

Si nous n'assistons plus aux séances du comité de lecture, ce n'est pas " par désertion et reniement de nos promesses" comme l'affirme \* : nous ne siégeons plus, car nos remarques acceptées en comité sont rejetées par vous, monsieur le Maire, en tant que directeur de la publication. Vous nous l'avez dit haut et fort en conseil municipal le 10/09/2008.

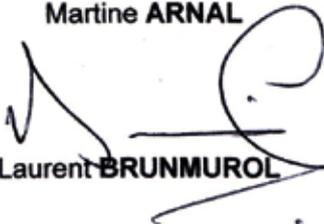
  
Jacques **SCHNEIDER**

  
Marie-Jeanne **GILBERT**

  
Martine **ARNAL**

  
Frédéric **SIEGRIST**

  
Marie-Hélène **DAUPLAT**

  
Laurent **BRUNMUROL**

# DES GROUPES POLITIQUES

## Groupe majoritaire de Gauche **Romagnat avec vous**

### **Romagnat...**

#### **« deux ou trois choses que je sais d'elle »...**

Il serait présomptueux, sous prétexte que l'on est élu, de prétendre tout savoir de sa ville.

Il serait tout aussi présomptueux, parce qu'on y serait né ou qu'on y aurait toujours habité, voire qu'on serait en bonne position parmi les propriétaires fonciers locaux, de prétendre incarner la représentativité de sa ville et, à ce titre, d'en définir la politique. A supposer, évidemment, qu'une telle situation puisse exister !

Alors, au moment où s'ouvrent à Romagnat des chantiers importants, où nationalement la crise financière se surajoute à une politique qui oublie de mettre sa priorité sur la réduction d'injustices criantes et croissantes, notamment fiscales, quelques rappels bien ciblés semblent mériter un coup de projecteur. Soyons positifs, ça nous changera de la morosité ambiante !

### **Croître ou vieillir : il faut choisir !**

Quelques repères :

- une fermeture de classe à la rentrée ;
- une analyse des besoins sociaux prévoyant, en 2015, 2 440 habitants de plus de 60 ans à Romagnat, soit 30 % de la population ;
- un prix du foncier à bâtir qui repousse les jeunes générations à 30 km de leur lieu de travail, quand ils voudraient s'installer à Romagnat ;
- un maire convoqué tous les ans pour justifier le retard de sa ville, mauvaise élève de l'agglomération au regard de la loi SRU (14 % de logements sociaux à Romagnat).

Alors oui, c'est un choix politique.

Nous l'avons fait en 2008. Nous continuons à le faire. Le logement en général, et le logement social en particulier font partie de nos priorités, car nous souhaitons un Romagnat dynamique, multi-générationnel et où toutes les couches sociales puissent être présentes.

Et ce choix-là ne sera pas freiné par quelque vocifération d'intérêt que ce soit.

### **Cœur de ville : commerçants et artisans au rendez-vous.**

Alors que le début de la rénovation du cœur de ville (avenue Gergovia, place du 8 Mai) est annoncé pour 2012, nous nous réjouissons d'avoir vu les commerçants et artisans de Romagnat s'inscrire dans cette dynamique de renouveau.

C'est sous l'impulsion municipale que ces derniers ont décidé de devenir co-acteurs de cette rénovation, et ont créé une Union des commerçants volontaire et prometteuse.

Ce rapprochement sera aussi propice à la possibilité d'aider ceux d'entre eux qui choisiront d'investir dans la rénovation de leur outil de travail, dans le cadre d'un plan de financement construit avec la municipalité, les chambres consulaires et l'Etat.

### **Réunions de quartiers, vitesse et sécurité routière.**

Chaque quartier a pu, cet automne, bénéficier de sa réunion, et l'ensemble des référents de quartier s'est félicité de voir les habitants au rendez-vous, pour des réunions intéressantes et constructives.

Certes s'il reste beaucoup à faire – et ça tombe bien – nous sommes élus pour ça, nous vous confirmons qu'il fut agréable d'y entendre aussi que les choses ont avancé. Et comme l'élu est plus habitué à la paire de baffes qu'à la caresse, il apprécie toujours le propos à sa juste hauteur.

Une constante : vitesse et sécurité routière sont au cœur des préoccupations de tous les quartiers, de l'avenue à la plus petite rue.

Alors, si chacun se comporte, dans la rue des autres comme il a envie que ça se passe dans la sienne, il devrait y avoir de moins en moins de problèmes de vitesse sur Romagnat.

### **« Voisins vigilants » ou service public ?**

C'est un choix. La notion de « voisin vigilant » que l'Etat essaye de nous vendre, outre qu'elle est suggérée pour pallier une réduction drastique des effectifs de police qui n'ont plus les moyens d'assurer le service, est chargée de trop de relents qu'on croyait d'une autre époque pour qu'on ait envie de l'institutionnaliser.

Rester des citoyens responsables comme on l'est déjà devrait suffire, sans qu'on ait besoin de coller une casquette et un sifflet à tous nos voisins.

On aimerait bien pouvoir continuer à regarder nos voisins... comme des voisins.

### **Impôts locaux, budgets : démagogie ou vérité ?**

Sujet transgénérationnel s'il en est, l'impôt local.

Il est toujours frappant de rencontrer des Romagnatois éclairés, nous suggérant dans la même phrase de ne pas toucher à l'impôt local et d'investir dans leur rue, tout en nous présentant leur liste de courses municipales...

La démagogie, ce serait de dire haut et fort que, comme en 2011, la part municipale ne bougera plus jusqu'en..., et peut-être même plus encore !

La vérité, c'est de parler sans langue de bois pour dire que la commune continuera à prendre les moyens de faire ce qu'elle a à faire, élections en vue ou pas.

### **Culture contre trottoirs et bitume ?**

Tel n'est pas le débat, et notre équipe s'honore à reprendre des secteurs qui étaient quelque peu délaissés. La culture en est un, et ce n'est pas la fréquentation aux spectacles programmés depuis trois ans qui nous démentira.

*Allez, joyeux Noël,*

*bonnes fêtes de fin d'année à tous !*

*Comme pour les précédentes, on compte sur vous pour l'année prochaine car, sans vous, nous ne sommes rien.*

**Paul SUTEAU**

Président du groupe majoritaire  
« Romagnat avec vous »



# Médiathèque communautaire

## Exposition de la Ligue pour la Protection des Oiseaux



**L**a Médiathèque Arsène Boulay accueille jusqu'au 22 décembre une exposition réalisée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux :

### « UN JARDIN DE NATURE »

Cette exposition est complétée par une présentation de différentes sortes de nids et de nichoirs.

La LPO, fondée en 1912, a pour but la protection des oiseaux et des milieux dont ils dépendent.

### Mais le saviez-vous ?

« Plus d'une quinzaine d'espèces d'oiseaux nichent dans le bâti rural ou urbain et cohabitent avec l'homme, parfois depuis très longtemps. La plupart sont cavernicoles : ils recherchent des fentes, des cavités... pour abriter leur nid.

Ainsi, aujourd'hui, hirondelles et martinets dépendent strictement de nos constructions et ne se reproduisent plus en milieu naturel. »



L'hiver approche, n'oublions pas nos oiseaux qui égaient notre quotidien !

### Rappel des horaires :

<b>Lundi</b>	-	14h - 18h
<b>Mardi</b>	-	14h - 18h
<b>Mercredi</b>	10h - 12h	14h - 18h
<b>Jeudi</b>	09h	18h
<b>Vendredi</b>	-	15h - 19h
<b>Samedi</b>	10h - 12h	-

# Nouveaux commerçants et artisans



ÉCONOMIE

**NOUVEL  
ARTISAN**

**La Couturière**  
A votre domicile  
04 73 88 42 36  
**Christine**  
Maître artisan

**NOUVEAU  
COMMERCE**

**ClassicArverne**  
Location Classic Car  
Découverte Touristique  
Parking Sécurisé  
Location Véhicules utilitaires

Michel Treille  
**06 71 01 18 24**  
60, avenue Jean-Jaurès  
63540 Romagnat  
Tél. 04 73 11 40 35

Lucile Basseuil  
**06 46 10 56 60**  
www.classicarverne.com  
contact@classicarverne.com  
Fax 04 73 26 18 55

**NOUVEAU  
COMMERCE**

Agriculture Locale et Naturelle  
*Vente directe (Mardi, Mercredi, Jeudi)*

**MARQUET GUILLAUME**  
Paysan Meunier Boulangers  
Village de OPME  
63540 ROMAGNAT  
06.76.02.52.38  
guillaumemarquet@live.fr  
n° siret 51775816500016

**CHANGEMENT  
DE  
PROPRIÉTAIRE**

**LUNDI AU VENDREDI**  
SOIR ET WEEK-END SUR RESERVATION

Z.I de l'artière 19 rue Fernand  
forest  
63540 ROMAGNAT

**LE BISTROT DE VALERIE**  
restaurant midi

0473283602

**CHANGEMENT  
DE  
PROPRIÉTAIRE**

Artisan  
...  
Organisateur  
de Réceptions

Particuliers • Collectivités  
Entreprises...

**Fernando Da Silva**  
Traiteur

Brunch • Cocktail • Buffet  
Déjeuner • Dîner  
Baptême • Communion  
Mariage • Banquet  
Plateau-repas ...

Boucherie Charcuterie du Parc  
Pl B mai • 63540 Romagnat  
Fax 04 73 27 17 90

**04 73 62 66 60** www.traiteurmazal-dasilva.com



## Le vent en poupe



La nouvelle saison de courses à pied tient déjà toutes ses promesses : en octobre avait lieu pour la 1<sup>ère</sup> fois en Auvergne, à Montluçon, un 10 km inter-ligues regroupant les meilleurs juniors et espoirs français.

Florian GERBE, sélectionné dans l'équipe d'Auvergne Espoirs terminait 20<sup>e</sup> (et 3<sup>e</sup> Auvergnat), contribuant ainsi à la bonne 5<sup>e</sup> place de l'équipe dans une course remportée par le champion de France de la distance.



Sur la course open, David GUILCHER terminait à une excellente 3<sup>e</sup> place en moins de 32', suivi un peu plus loin de Pierre SEGUIN (16<sup>e</sup>). Aurélie COMPTE se classait 10<sup>e</sup> des féminines.

L'autre performance majeure d'octobre est à mettre à l'actif du duo David GUILCHER et Cyril MERLE qui ont réalisé un étonnant tir groupé au championnat de France de semi marathon en Normandie. En réalisant tous deux 1 h 10' ils terminaient respectivement 33<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> et premiers Auvergnats dans cette course de haut niveau.



Début novembre à Issoire, les Romagnatois terminaient 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> par équipe sur le 10 km et 1<sup>er</sup> sur le 5 km avec en prime la belle victoire individuelle de Florian GERBE.

Mais l'exploit de novembre est à mettre au compte de Francis DE CARVALHO qui a réussi à dépasser les 200 km lors des 24 heures d'Aulnat, ce qui le classe dans les 40 meilleurs Français.

Tous les licenciés du club n'ont cependant pas le niveau national !

Tout jogger (homme ou femme) désireux de progresser ou en ayant assez de courir seul, peut tester le samedi matin à la fois sa forme et la convivialité du club ! Il pourra ensuite, s'il le souhaite, participer en semaine aux séances encadrées par des entraîneurs.

Il en va de même pour celles et ceux qui veulent découvrir la Marche Nordique, activité que le Ministère des Sports a confiée en exclusivité à la Fédération Française d'Athlétisme et que le club propose à ses adhérents sous forme de sorties encadrées d'environ deux heures avec prêt des bâtons.



Renseignements sur le site :  
<http://www.asrathle.fr>

**Distinction :** les dirigeants ont mis en œuvre depuis trois ans des actions destinées à promouvoir l'athlétisme sous toutes ses formes à destination d'un public féminin.

Le club a désormais pratiquement atteint l'égalité des sexes en nombre de pratiquants.

La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports vient donc d'attribuer de façon définitive à l'ASR Athlétisme le label « Femmes et Sports ».



**C**réée en Juin 1998 pour faciliter le maintien à domicile, l'ADMR de Romagnat n'a cessé de se développer.

Intervenant sur l'ensemble du territoire de la commune, elle a pour objet d'aider à la réalisation de l'ensemble des travaux ménagers et d'assister les personnes, qui en éprouvent le besoin, dans l'exécution des actes essentiels de la vie : aide à la toilette, préparation des repas, courses diverses, etc.

L'association intervient auprès de toutes les personnes qui en font la demande quelle qu'en soit la cause : impossibilité ou difficultés pour exécuter les tâches ménagères, maladie, fin d'hospitalisation, perte d'autonomie ou seulement désir de ne pas effectuer soi-même les tâches ménagères.

L'intervention de l'ADMR peut être isolée ou s'effectuer en liaison ou conjointement avec d'autres intervenants comme, par exemple, le Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD).

Enfin, jusqu'ici, l'ADMR limitait ses prestations aux jours de la semaine, mais depuis le 20 novembre, ses interventions peuvent avoir lieu le week-end pour l'assistance aux actes essentiels de la vie.

Pour joindre l'ADMR de Romagnat, il suffit d'appeler le 04 73 62 79 64 les lundis, mardis, jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, les mercredis de 13h30 à 17h30, les vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00 (en cas d'urgence les mercredis matin au 06 83 31 32 20), Mesdames Agnès GOSSO ou Raffaëla CHARRAS seront à votre écoute et fourniront toutes les informations nécessaires sur les modalités et conditions d'interventions.



Les sommes versées au titre des interventions sont, bien entendu, déductibles de l'impôt sur le revenu à concurrence de 50 % pour les personnes imposables. Le tarif est actuellement de 17,50 euros pour les personnes de plus de 70 ans, de 18,50 euros pour les personnes de moins de 70 ans.

Pour les personnes qui ne sont pas assujetties à l'impôt, il existe un tarif privilégié de 15 euros de l'heure applicable sous certaines conditions précisées à la demande. Ce tarif est subventionné par la commune et permet, dans le cadre de l'action sociale, d'accéder aux services de l'association à moindre coût.

L'ADMR emploie aujourd'hui 25 salariées et intervient auprès de 201 usagers appelés au moins une fois par an à se prononcer sur la qualité du service au cours d'une enquête de satisfaction.

De plus, des bénévoles interviennent au domicile des usagers pour développer un lien relationnel et recueillir leurs impressions et leurs souhaits.



## Avis aux associations



**La date limite de remise des articles pour le bulletin municipal n° 78 de mars est le vendredi 10 février 2012.**

# Romagnat Tennis Club

## Côté courts



La nouvelle saison 2011/2012 a débuté tambour battant : mini-tennis, initiation, centre de perfectionnement, entraînements, compétition et loisir. Toute l'offre proposée par le ROMAGNAT Tennis Club est en place.

L'équipe d'encadrement est composée cette année de Fabien Dumousset, éducateur détenteur d'un brevet d'Etat, aidé dans sa tâche par Yann Cournol.

Les inscriptions sont encore possibles et des places sont encore disponibles en mini tennis et en club junior.

### Renseignements :

**Fabien Dumousset : 06 83 17 53 57**

**Club : 09 53 50 36 97 / 04 73 61 14 62**

**Des permanences sont assurées tous les samedis de 11h à 12h au Club House**

**UN CENTRE D'ENTRAÎNEMENT  
6/16 ANS DE QUALITÉ !!!**

La saison 2010-2011, est une saison marquée par les excellents résultats obtenus par les jeunes du centre d'entraînement 6/16 ans.

- Née en 2003 : Margaux Roux, Championne d'Auvergne, non classée, accède au niveau de 30/2 ;
- Nés en 2002 : Ambroisine Vayssié-Gillet, Championne d'Auvergne, 30/2, accède au niveau de +30, Jean-Baptiste Causse, non classé, accède au niveau de 30/2 ;
- Nés en 2001 : Emma Gillard, +30, accède au classement de 15/4, Valentin Roux, 30/2, accède au classement de +30, Timothée Bardin, 30/2, accède au classement de +30 ;
- Né en 1999 : Remi Grandjean, +30, accède au classement de 15/5 ;
- En 1998 : Lucile Bardin, 15/5, accède au classement de 15/3 ;
- Né en 1997 : Nicolas Slusarenko, 15/5, accède au classement de 15/3.

Tous ces enfants figurent, sans exception, parmi les meilleurs du département.

Pour la saison 2012, quatre jeunes intègrent cette structure :

- Nées en 2005 : Charlotte (qui s'entraîne aussi au Comité Départemental), Sacha et Mathéo ;
- Née en 2006 : Fanny.

**Champions, championnes à vos raquettes la saison sportive 2012 est lancée !  
Nous vous souhaitons à tous une bonne saison tennistique.**

## LE ROMAGNAT TENNIS CLUB EN QUELQUES DATES

**Tournoi senior annuel** dont les matchs se disputeront du 11 au 28 janvier 2012.

**Tournois à Enjeux Permanents (TEP)** : pour les plus jeunes, sur une demi-journée durant laquelle les enfants feront plusieurs matchs de format adapté à leur catégorie d'âge.

**Date de TEP 9 ans** : 8 janvier 2012

**Date de TEP 6/7 ans** : 18 mars 2012

**Venez nombreux.**



# L'atelier des p'tits écoliers et F. R. O.



## Activités d'éveil



**L**e mercredi 26 et jeudi 27 octobre 2011, l'atelier des p'tits écoliers a animé des ateliers créatifs dans ses locaux à l'ancienne école d'Opme. Les enfants âgés de 5 ans à 11 ans ont ainsi pu développer leur imagination,

leur créativité et leur sens artistique en fonction du thème qui leur était proposé : la fabrication d'un calendrier de l'avent. Leurs petites mains et leurs grandes idées sont les ingrédients pour encourager leur monde créatif et leurs réalisations étaient très réussies.



D'autre part, l'association « l'atelier des p'tits écoliers » participera au marché de Noël de Romagnat **le 17 décembre** et en organisera un à Opme **le 18 décembre** sous le préau de l'ancienne école de 14h à 18h avec vente de décorations de Noël (boules, centres de table, photophores), de tableaux et idées cadeaux en tout genre.

### Renseignements :

**M<sup>me</sup> Ingrid GILBERT** au ☎ **06 82 56 76 76**  
✉ [ass.atelierdespititsecoliers@orange.fr](mailto:ass.atelierdespititsecoliers@orange.fr)

VIE ASSOCIATIVE

## Foyer rural d'Opme



« **L**e soir du 31 octobre les Sorcières ont envahi les rues du village d'Opme en réclamant des friandises... sinon gare aux bêtises !! »

**FOYER RURAL D'OPME**  
**19 rue Maréchal de Lattre de Tassigny**  
**Opme**  
**63540 ROMAGNAT**  
☎ **04 73 79 40 83**



## Comité Sourire Espoir Patience



**VOUS ÊTES ATTEINTS D'UNE SCLÉROSE EN PLAQUES  
VENEZ NOUS REJOINDRE :**

à l'EHPAD de ROMAGNAT, place François Mitterrand, 63540 ROMAGNAT  
de 14 h 30 à 17 h les vendredis, une fois par mois

**Vous devez savoir que notre comité s'est développé.  
En effet, nous vous proposons :**

- des discussions entre malades
- des discussions avec un intervenant extérieur
- des séances sur les troubles cognitifs animées par le RÉSEAU SEP AUVERGNE
  - des séances de sophrologie-théâtrale
- des sorties... ensemble afin de partager notre handicap  
pour le comité le vendredi c'est : **le vendredi SEP**

Alors ! Faites comme nous :

**SORTEZ DE L'ISOLEMENT,  
NE VOUS LAISSEZ PAS EMPRISONNER PAR LA SEP !**

Fondatrice du Comité et déléguée régionale Auvergne de la Fondation ARSEP :

**Madame LECLERC-GONZALEZ Irène**

**06.61.40.37.29 ou 04.73.27.70.59**

**Mail. :** [arsep.romagnat@orange.fr](mailto:arsep.romagnat@orange.fr)

**Site Internet :** <http://comite-sep.doomby.com>

**Chanter rend le « chœur » plus gai  
et  
les peines plus légères...**

**Prochaine manifestation**  
**SAMEDI 10 MARS 2012 à 20H 30**  
**à Veyre-Monton**  
**salle Harmonia**

**« Soirée chorales »**  
**avec la chorale de Monton**  
et

**les chants polyphoniques géorgiens de Cournon**

## Un nouveau président à la pétanque



**L**es pétanqueuses et pétanqueurs de Romagnat ont tenu récemment leur assemblée générale concluant une saison 2010/2011 riche en manifestations sportives et extra sportives.

Michel BERTHON, secrétaire, donnait le rapport moral de la société. Malgré une légère baisse des effectifs, ce sont tout de même 101 licenciés qui ont porté les couleurs locales.

3 concours officiels (challenge ROUDAIRE, FENET et FOURNET FAYAS), 2 intersociétaires ont été organisés sur les terrains du club. Le secrétaire a regretté un manque de participation des joueurs locaux à ces différentes manifestations.

ROMAGNAT PÉTANQUE a présenté pas moins de 4 équipes (2 masculines et 2 féminines) en championnat des clubs. A noter la montée en catégorie élite des 2 équipes homme, signe du bon niveau de nos joueurs. En coupe de France, l'équipe Romagnatoise s'est inclinée au dernier tour départemental face à une excellente équipe Thiernoise. Les vétérans ont quant à eux présenté 2 équipes en catégorie Honneur.

Aux championnats départementaux tête à tête, doublette et triplette, ROMAGNAT PÉTANQUE s'est distingué cette année encore avec de nombreux qualifiés aux préliminaires. A signaler, le parcours très honorable de l'équipe CHARVET, CASTELAO, BERTHON qui s'est inclinée à 12 à la partie qualificative aux Championnats de France. L'équipe féminine composée de Brigitte ROUSTAND, Agnès et Isabelle DETRUY a perdu honorablement en demi-finale pour la qualification des championnats de France.

René TESTUD, trésorier, a présenté le rapport financier de la société faisant ressortir des comptes équilibrés et une gestion saine approuvée par le rapport des commissaires aux comptes.



Cette assemblée générale était pour la présidente Agnès DETRUY, arrivant au terme de son mandat, l'occasion de passer la main. Son travail et son engagement pour la société pendant ces 3 années, étaient salués par l'assemblée. Le nouveau président M. René TARTRY, élu par les membres de bureau et par ailleurs membre du comité du Puy-de-Dôme depuis plusieurs années, faisait part de son désir de continuer dans le même esprit d'amitié et de sportivité mais aussi de se tourner vers les jeunes qui ont malheureusement tendance à désertier de plus en plus les terrains de pétanque



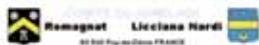
On notait la présence à cette assemblée de François FARRET, maire de Romagnat, François RITROVATO, adjoint aux sports et de Michel ROUSIER, président du Comité Départemental de pétanque du Puy-de-Dôme. Étaient excusés M<sup>me</sup> Laurence MIOCHE Conseillère Générale et M. Tony NEVES délégué aux sports à la commune de Romagnat.

Le pot de l'amitié et une soirée dansante concluaient comme il se doit cette manifestation placée sous le signe de la convivialité.



# Comité de jumelage

## En visite au Parlement européen à Bruxelles



**J**eudi 13 octobre, très tôt, une quarantaine de membres du Comité de Jumelage a pris la route en bus pour la **Belgique** pour trois jours pleins de visites du Parlement européen, du centre ville de BRUXELLES et des villes proches GAND et BRUGES. Un rendez-vous était donné à un petit groupe de 8 amis de LICCIANA NARDI, ville jumelle de ROMAGNAT.

Le trajet a été long à la suite de bouchons et l'arrivée retardée de plus de 2 heures mais nos jumeaux nous attendaient.

**Henri WEBER**, un de nos députés européens, nous accueillait cordialement et, après une présentation rapide, nous confiait à une sympathique assistante pour la visite des lieux. Celle-ci, à travers un diaporama, nous expliquait le fonctionnement du Parlement Européen, les attributions de Bruxelles, de Strasbourg... nous terminons la visite par l'hémicycle (la séance plénière était finie).



La journée du jeudi se poursuit par un sympathique repas avec nos amis italiens et, pour certains, par la dégustation de quelques produits locaux !

Rendez-vous était donné à 9 heures le lendemain. Nous rejoignons Paul le guide chargé de nous conduire à **Gand** puis à **Bruges**. Le centre ville de Gand s'offrait à nous avec toute sa splendeur un peu hétéroclite.

Puis en route pour Bruges, rendez-vous est donné à l'embarcadere pour une ballade en canot. Une visite à pied complète notre connaissance des lieux. Toutefois nous devons repartir rapidement pour reconduire nos amis italiens à l'entrée de Bruxelles où un taxi les attend pour les amener à l'aéroport de Charleroi. En effet, les « veinards » repartent en avion via Pise. Echanges d'embrassades, de cadeaux, de larmes car malgré les difficultés, l'amitié perdure et d'autres rencontres se profilent.

Nous rentrons, orphelins, à l'hôtel pour repartir dîner chez Léon de Bruxelles.

Il n'était alors pas envisageable de rentrer directement sans aller prendre l'air dans les alentours et pourquoi pas se rendre « A la mort subite » lieu mythique bruxellois.



Enfin le « pèlerinage » étant fait, il était possible d'aller se coucher pour être à l'heure samedi matin... toujours à 9 heures... toujours avec Paul et une collègue. Et, un, deux, trois, en route pour le **centre historique de Bruxelles**, la visite au minuscule **Manneken-Pis** et sa rivale **Jeanneke-Pis**.

Une fois le dernier repas pris sur la Grande Place, nous repartons en bus vers la France sous le soleil. Le calme règne vite dans le bus. Le trafic est moins chargé qu'à l'aller, une pause et un arrêt casse-croûte et nous voilà revenus à Romagnat, fatigués mais ravis d'avoir partagé ces trois jours intenses.



**Un nouveau site Internet** a été mis en place par le Comité de Jumelage de Romagnat. Sa nouvelle adresse est la suivante :

<http://www.jumelageromagnat.com>

N'hésitez pas à le consulter pour ce tout ce qui concerne l'association.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez y laisser un message ou prendre contact avec le président au 06 82 01 28 92.

# Amicale laïque et Gym ta forme



## Accompagnement scolaire - Aide aux devoirs

L'aide aux devoirs a repris le 20 septembre et se déroule actuellement **les lundis, mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h** dans les locaux situés dans la cour de la Mairie de Romagnat au dessus de l'ADMR et dans un bureau de la Galerie du Parc.

La Mairie souhaite affecter ce bureau à un autre usage en liaison avec la vie de la Galerie et a proposé à l'association de s'installer dans deux classes libérées actuellement par les fermetures de classe à l'école maternelle Jacques Prévert.

Lors d'entretiens avec les élus et les bénévoles intervenant à l'activité, il a été décidé « d'installer » l'aide aux devoirs dans les locaux proposés après un aménagement de cloisons pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions.

En principe ce changement devrait intervenir à la rentrée de janvier.

Une fois les locaux adaptés à nos besoins, nous devrions pouvoir fonctionner dans de bonnes conditions et satisfaire la plupart des demandes. Toutefois, pour améliorer encore notre fonctionnement, l'association recrute toujours des bénévoles disponibles à ces périodes.

Les personnes intéressées peuvent contacter le président **Jean ALAMAR au 04 73 62 62 31** ou la **secrétaire/vice-présidente Andrée HUGOND au 04 73 62 62 43** ou **06 81 66 87 92** ; ces personnes peuvent aussi venir au local actuel aux heures de fonctionnement pour mieux se rendre compte du travail à faire.

*L'Amicale Laïque tient à saluer l'aide que nous a apportée Jacqueline pendant plusieurs années et à saluer son courage (et celui de son conjoint) devant la maladie. Au revoir Jacqueline nous ne t'oublierons pas.*

## Loto des écoles



Le loto des écoles de Romagnat aura lieu **le vendredi 9 décembre 2011 salle André Raynoird à partir de 20h30**. Les cartes seront en vente dans la salle et seront également proposées par les élèves des écoles élémentaires. Les lots sont principalement destinés aux enfants.

**Les bénéfices dégagés seront entièrement consacrés aux écoles** sous diverses formes : achats de matériels divers, goûters des maternelles, aides éventuelles pour voyages, aide aux devoirs...

## Gym ta forme

GYM TA FORME



L'association de gymnastique d'entretien créée en septembre 1998 à Romagnat est toujours aussi dynamique et conviviale. Toute nouvelle inscription sera la bienvenue...

Rappel de nos séances (salle Jacques Prévert, avenue de la République à Romagnat) :

- le mardi : de 19 h à 20 h et de 20 h à 21 h ;
- le jeudi : de 18 h 45 à 19 h 45 et de 19 h 45 à 20 h 45.



**Si vous êtes intéressés, vous pouvez obtenir de plus amples renseignements au :**  
**☎ 06 83 96 44 25 - 04 73 27 31 03 ou 04 73 61 10 34.**

# P'tits loups de Kathmandu

## Solidarité avec le Népal



projets et organisations à venir.

### Qu'avons-nous fait pour la maison CDCA ?

- achat de matériel (chauffage, isolation avec du bois, pose d'un balatum, construction des toilettes) ;
- financement des interventions chirurgicales de 3 enfants ;
- financement du transport de 7 enfants pour leur permettre d'aller dans leur famille pendant les vacances (certains n'avaient pas vu leur famille depuis 3 ans) ;
- 3 nouveaux enfants handicapés sont accueillis, ce qui fait un total de 13 ;
- la garderie accueille 15 enfants et les deux plus grands sont désormais scolarisés ;
- scolarisation de 25 enfants du quartier ;
- nous soutenons l'alphabétisation de 2 classes de femmes à KATHMANDU ;
- nous avons engagé des travaux d'aménagement d'une école du village de Thumi. Cet aménagement permettra d'améliorer le quotidien des élèves et d'accueillir une classe de femmes qui a été ouverte à notre demande.



### Quels sont les projets à venir ?

La majorité des enfants de la maison vient d'une région où les accidents domestiques sont fréquents. Pour prévenir ces accidents, nous avons décidé de construire des fours sans fumée, moins dangereux pour les enfants et plus pratiques pour les femmes.



Nous nous rendrons à Kathmandu **en janvier 2012** pour le suivi et la réalisation de ces projets. Vous pouvez nous apporter votre aide en adhérant à l'association et/ou en faisant des dons.

Nous serons présents au marché de Noël de Romagnat **le 17 décembre 2011**.

Nous organisons un concert **le 24 mars 2012** salle André Raynoird à Romagnat : concert trio-spiritus (<http://www.impulsionclassique.fr>).

**Le 17 juin 2012**, un challenge-trail (la népalaise) est organisé à Epernay :

<http://chal.trail.nepalaise.free.fr>.



**Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec nous au ☎ 06 77 76 42 28 (le mardi de 14 h à 16 h) ou nous envoyer un mail à : [ptitsloupsktm@orange.fr](mailto:ptitsloupsktm@orange.fr)**  
**Facebook : p'tits loups de Kathmandu.**

## Une association pour l'aide à la scolarisation au Laos voit le jour en Auvergne : « Auvergne Mékong »

**S**on objectif est de promouvoir l'éducation et la scolarisation dans les pays du sud-est asiatique et tout d'abord au Laos.

Le travail de l'association consistera à financer et accompagner la réalisation de projets répondant aux besoins formulés par les acteurs locaux.



Des besoins ont d'ores et déjà été recensés au Laos par l'intermédiaire d'un Clermontois impliqué depuis de nombreuses années dans des projets de développement dans le secteur de l'éducation des enfants et des formateurs : par exemple, des constructions de dortoirs, des forages de puits et la formation de jeunes enseignants.

### **Pourquoi le Laos ?**

Le Laos est l'un des plus petits et des plus pauvres pays du sud-est asiatique. La géographie très montagneuse du pays ainsi que l'habitat rural de nombreuses communautés ethniques qui ne parlent pas toutes la langue nationale officielle (le Lao) rendent difficile la scolarisation des enfants.

A cela s'ajoute la non-qualification des enseignants. Ce pays mérite donc toute notre attention.

### **Pourquoi « Auvergne Mekong » ?**

Le Mékong est un long fleuve pas toujours « tranquille » qui traverse plusieurs pays à peine mieux lotis que le Laos ; les actions de l'association pourront s'étendre à ces pays dans les années à venir.

L'association souhaite s'appuyer sur un ensemble de bénévoles les plus divers possibles afin de mutualiser les talents, limiter les frais de fonctionnement et donner le plus possible sur le terrain.

Une réunion d'information aura lieu le **vendredi 20 janvier 2012 à 20h30** à Cournon, dans la nouvelle salle Anne Sylvestre (bâtiment du Pôle Emploi, avenue Jules Ferry à Cournon).

**Pour tout renseignement, contact sur Romagnat : ☎ 04 73 62 02 45.**

## Théâtre adultes : quelques places... disponibles

**V**ous avez toujours eu envie de faire du théâtre ! Mais vous n'arrivez pas à franchir les rideaux de scène ! A plusieurs c'est plus simple !!!

Il reste quelques places dans le nouvel atelier théâtre adultes qui vient de naître !

En juin 2011, l'atelier a terminé la saison par une représentation très réussie ! Et dans une salle comble ! Le succès.

Rejoignez nous !

**Séance le mercredi de 18 h à 19 h 30 salle J. Prévert.**

**Information :**

**Paul Rigard au FLEP (04 73 62 67 83)**

N'oubliez pas non plus les **Rencontres de théâtre enfants qui auront lieu les 1, 2 et 3 juin 2012.**



# Comité des Fêtes

## 6<sup>e</sup> Forum des Associations de Romagnat



**A** partir du 15 septembre, des ballons jaunes et rouges ont coloré les rues et les commerces romagnatois pour annoncer la tenue du 6<sup>e</sup> Forum des associations le samedi 17 septembre dans différents locaux proches de la Mairie (salle du Conseil, galerie du Parc, orangerie). Certains ballons ont malheureusement eu une durée de vie très brève à cause de l'initiative malheureuse de quelques jeunes en manque d'activité...

Les associations locales ont installé leur stand et ont pu renseigner les visiteurs sur les différentes activités proposées. Une trentaine d'associations était présente. Les « Casques Gaulois » sont venus avec leurs superbes motos qu'ils ont laissées sur place pendant la durée du Forum. L'association « Questions pour un champion » a permis plusieurs séries de rencontres acharnées.

La remise des prix des « Jardins fleuris » a eu lieu sur le Forum.

Plusieurs concours ou tombola se sont déroulés sur le site et ont suscité beaucoup d'intérêt :

- **Rom@NTIC's** a offert une clé USB aux 100 premiers visiteurs (les clés étaient déjà distribuées à midi) et un ordinateur (netbook) a été tiré au sort et a fait la joie d'une famille romagnatoise. Sur le stand, les visiteurs ont pu découvrir les nouvelles initiatives du Centre Social en matière de numérique liées à la mise en place de l'Espace Public Numérique (EPN) dans les locaux du CCAS ;
- **L'AMAP** a proposé un questionnaire pour gagner différents lots ;
- Le **Comité des Fêtes** avait établi un questionnaire à remplir sur les stands. Un tirage au sort a eu lieu parmi les questionnaires justes pour récompenser adultes et enfants.

Après démontage, les participants qui le souhaitent ont pu se retrouver pour partager un repas.

Un bilan va être fait auprès des participants pour savoir comment a été vécu le changement de lieu du Forum (précédemment mis en place à la salle André Raynoird).

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement tous les bénévoles et les associations présentes qui ont fait de cette journée une réussite.



FORUM des Associations 2011

## Jardins et balcons fleuris récompensés sur le Forum des Associations



### Remise des prix des jardins et balcons fleuris 2011 au cours du Forum des associations



**S**amedi 17 septembre, les 12 concurrents qui ont participé au concours des jardins et balcons fleuris ont été conviés à la remise des récompenses sur le Forum des Associations organisé par le Comité des Fêtes et les associations locales dans le parc de la Mairie.

Cette remise des prix a eu lieu en présence du Maire, de la Conseillère Générale, de nombreux élus, de la présidente du Comité des Fêtes, et d'un représentant de BOTANIC, partenaire de la manifestation.



#### BALCONS FLEURIS

Class.	Nom	Adresse	Gain
1 <sup>er</sup> prix	M <sup>me</sup> ROCHE	1 avenue des Pérouses	Bon d'achat et bouquet offerts par BOTANIC
2 <sup>e</sup> prix	M <sup>me</sup> PLOUIN	3 avenue des Pérouses	Bon d'achat offert par BOTANIC
3 <sup>e</sup> prix	M <sup>me</sup> LOPEZ	4 rue Côte Blatin	Bon d'achat offert par le Comité des Fêtes
4 <sup>e</sup> prix	M <sup>me</sup> ROWDO	1 avenue des Pérouses	Bon d'achat offert par le Comité des Fêtes
5 <sup>e</sup> prix	M <sup>me</sup> GONZALEZ	2 impasse Jean BART	Lot de consolation offert par le Comité des Fêtes

#### JARDINS FLEURIS

Class.	Nom	Adresse	Gain
1 <sup>er</sup> prix	M. DE MATOS	Opme	Bon d'achat et bouquet offerts par BOTANIC
2 <sup>e</sup> prix	M <sup>me</sup> DURET	-	Bon d'achat offert par le Comité des Fêtes
3 <sup>e</sup> prix	M. TREMOLIERE	14 rue de Fontarlioux	Colis bio offert par le Comité des Fêtes
4 <sup>e</sup> au 7 <sup>e</sup> prix	M <sup>me</sup> SILVA, M <sup>me</sup> PEREZ, M <sup>me</sup> GIVELET, M <sup>me</sup> LAMAZERE	-	Lot de consolation offert par le Comité des Fêtes

Après les félicitations d'usage, la présidente du Comité des Fêtes, le Maire et la Conseillère Générale ont déploré le petit nombre d'inscrits à ce concours d'autant plus que bien d'autres Romagnatois mériteraient une récompense pour

leur participation à l'embellissement floral de la commune. Cette remise des prix s'est ensuite terminée par le pot de l'amitié offert sur le Forum des Associations par le Comité des Fêtes.



## Goûter dansant et galette

**L**e Centre Communal d'Action Sociale organise le **dimanche 29 janvier 2012** de 14 h à 18 h 30 un goûter dansant avec galette des rois et champagne pour les habitants de la commune âgés de 60 ans et plus ainsi que leurs conjoints.

Ce moment de rencontre et de convivialité sera animé par l'orchestre « Valérie DABERT et PACO » à la salle des fêtes André Raynoird (avenue des Pérouses).

Les personnes conviées à participer à cette manifestation voudront bien retourner le coupon réponse reçu par courrier **avant le 13 janvier** à la Mairie.



## Anim'âge aux Tonnelles



**L'**association « Anim'âge aux Tonnelles », créée en septembre 2011, a pour but d'offrir de nouvelles animations, sorties et loisirs divers à tous les résidents de l'EHPAD les Tonnelles.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer lors de notre première manifestation, le samedi 17 décembre sur le Marché de Noël de Romagnat. Nous vous proposerons les articles réalisés par les résidents, encadrés par les bénévoles de notre association : écharpes tricotées, gâteaux, pralines, bibelots...

De plus, nous tenons à remercier les personnes qui nous ont déjà soutenus dans notre démarche.

## Les enfants du RAM à la rencontre des aînés

### SEMAINE BLEUE

**P**our la première année depuis sa création, le Relais Assistants Maternels a proposé aux assistantes maternelles de participer à la semaine bleue dédiée aux personnes âgées, en prenant part à une rencontre intergénérationnelle.

C'est ainsi que grâce à un travail de collaboration entre Joelle Guérin, directrice du Centre Social, et Noémie Cioli, animatrice du RAM, nounous et enfants sont allés, le 17 octobre dernier, à la rencontre des aînés du club du troisième âge.



Après avoir partagé un goûter offert par le RAM, petits et grands ont travaillé ensemble à la création de paysages, avant de clôturer la rencontre par des chants, des rondes et des histoires.

Cette première édition s'est placée sous le signe du partage, de la convivialité et de la bonne humeur.



**L'Agence Départementale d'Information sur le Logement** offre une information **gratuite, neutre et complète** sur tous les aspects juridiques, techniques, financiers et fiscaux touchant à l'**habitat** :

- les financements (prêts et aides, plans de financement) ;
- le droit des contrats (construction, maîtrise d'œuvre, entreprise, vente ...) ;
- les assurances et les garanties ;
- la fiscalité (crédit d'impôt, ...) ;
- le droit locatif...

En tant qu' « **Espace INFO→ÉNERGIE grand public** » agréé par l'ADEME, des spécialistes du bâtiment répondent gratuitement à vos questions et vous conseillent sur :

- l'isolation et la ventilation ;
- le chauffage et l'eau chaude ;
- les énergies renouvelables ;
- la qualité dans la construction (systèmes constructifs, choix des matériaux, normes minimales d'habitabilité et de décence, normes techniques...) ;
- les aides financières existantes (subventions ou déductions fiscales).

**Renseignements** : par courrier, courriel, téléphone ou à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand), ou encore par le **Point visio public** installé sur votre communauté de communes.

**Tous les jours** de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 30, sauf le lundi matin.

**ADIL 63 / Espace INFO→ÉNERGIE - 129, avenue de la République 63100 Clermont-Ferrand**  
Tél. 04 73 42 30 75 – Fax : 04 73 42 30 78 – [contact@adil63.org](mailto:contact@adil63.org) – Site : [www.adil63.org](http://www.adil63.org)



## La gendarmerie met en garde contre la cybercriminalité

**A**vec le développement des nouvelles technologies, la délinquance s'adapte et la cybercriminalité ne cesse de croître. La brigade de gendarmerie de Romagnat a recensé les arnaques les plus fréquentes et vous donne les conseils pour les éviter.

### Arnaques « Vishing »

**Définition** : le **vishing** utilise les mêmes principes que le **phishing** ; c'est la méthode de contact qui change. Le phishing utilise le courrier électronique pour vous attirer sur de fausses pages web et pour vous faire remplir un formulaire dans lequel vous communiquerez des informations confidentielles.

Le vishing utilise quant à lui la **téléphonie pour arriver au même résultat**. Qu'il s'agisse d'ailleurs de votre ligne fixe ou d'un logiciel de téléphonie par Internet comme Skype, par exemple. Le vishing est donc la contraction de VoIP et de phishing. Au lieu d'être dirigé vers une page web, **la victime est invitée à appeler un numéro de**

**téléphone** et là, une personne ou un serveur vocal va lui demander de communiquer son numéro de compte bancaire, le code secret, le mot de passe ou autres données personnelles sensibles.

La raison invoquée est toujours liée à un problème informatique ou de sécurité. De plus, l'interlocuteur annoncera à la victime que, si elle ne fournit pas les informations demandées, son compte sera évidemment clôturé.

Une autre variante d'arnaque consiste à envoyer des e-mails à des personnes, les invitant à communiquer, par téléphone, des informations privées.

Une fois en possession des données personnelles de la victime, il ne restera plus aux escrocs qu'à initier des opérations financières en son nom.

**BRIGADE TERRITORIALE AUTONOME DE GENDARMERIE DE ROMAGNAT**  
18 avenue Jean Moulin  
63540 ROMAGNAT  
Tél. : 04 73 62 60 64  
[bta.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:bta.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

# Hôtel de Ville

*Château de Bezance*  
*63540 Romagnat*  
*[www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr)*

## **Permanences du Maire :**

sur rendez-vous

## **Services Administratifs :**

Téléphone : 04 73 62 79 79

Télécopie : 04 73 62 79 76

courriel : [accueil-mairie@ville-romagnat.fr](mailto:accueil-mairie@ville-romagnat.fr)

## **Services Techniques :**

Téléphone : 04 73 62 79 99

Télécopie : 04 73 62 79 95

courriel : [service-technique@ville-romagnat.fr](mailto:service-technique@ville-romagnat.fr)

## **Service Communication :**

courriel : [service-com@ville-romagnat.fr](mailto:service-com@ville-romagnat.fr)

## **Les services administratifs sont ouverts au public sans interruption :**

de 8 h 30 à 18 h 30 les lundis et jeudis

de 8 h 30 à 16 h 50 les mardis et mercredis

de 8 h 30 à 16 h 20 les vendredis

## **Les services techniques sont ouverts au public sans interruption :**

de 8 h 30 à 16 h 50 du lundi au jeudi

de 8 h 30 à 16 h 20 les vendredis

 **N°Vert 0 800 400 063**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

